

Envoyé en préfecture le 18/11/2021

Reçu en préfecture le 18/11/2021

Affiché le

ID : 011-200035855-20211116-20210206-DE

2021-206

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
COMMANDE
PUBLIQUE

Séance du Conseil Communautaire du 16 novembre 2021 à 18 heures 00
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
Castelnaudary Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
DELEGATION DE
SERVICE PUBLIC

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la
Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Délégation des
services d'eau
potable et
d'assainissement

Présents : Philippe GREFFIER, Christophe PRADEL, Patrick MAUGARD,
Nathalie NACCACHE, Jean-Pierre QUAGLIERI, Sabine CHABERT, Bernard
PECH, Denis BOUILLEUX, Serge OURLIAC, Omar AIT MOUH, Pascal
ASSEMAT, Brigitte BATIGNE, Eliane BOURGEOIS MOYER,
Nicole CATHALA-LEGEVAQUES, Hubert CHARRIER, Gilbert COSTE, Claire
DARCHY, Javier DE LA CASA, Francois DEMANGEOT,
Jean-Marc DEUMIER, Danielle FABRE, Audrey GIANI, Hélène GIRAL,
Prescillia GRANIER, Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM,
Jean-Pierre GUIRAUD, Philippe GUIRAUD, Gérard LAMARQUE,
Cédric MALRIEU, Gérard MONDRAGON, Charles PAULY, Bruno PERLES,
Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Gilles TERRISSON,
Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du
conseil
en date du
29 octobre 2021

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Cédric Lemoine par Omar AIT MOUH, Nadine ROSTOLL par
Jean-Marc DEUMIER, Monique VIDAL par Jean-Pierre GUIRAUD.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE

Procuration(s) : Isabelle SIAU à Nathalie NACCACHE, Guy BONDOUY à
Eliane BOURGEOIS MOYER, Karole CAFFIER à Gérard MONDRAGON,
Elisabeth ESCAFRE à Sabine CHABERT, Pierre MONOD à
Christophe PRADEL, Martine PUEBLA à Danielle FABRE,
Jacqueline RATABOUIL à Denis BOUILLEUX, Giovanni ZAMAI à
Philippe GREFFIER.

PAR PUBLICATION
LE

Excusé(s) : Nicole MARTIN, Pierre BARBAUD, Robert BATIGNE,
Alain BOUSQUET, Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON,
Marie-Paule CAU, Véronique CORROIR, Dominique DUBLOIS,
Alain GALINIER, Didier MAERTEN, Benoît MERLIN, Hubert NAUDINAT,
Henri POISSON, Bruno POMART, Jean-François POUZADOUX,
Nicolas RAUZY, Marc TARDIEU.

PAR DELEGATION
LE

Signature

Absent(s) : Didier CALMETTES, Frédéric JEANJEAN, Thierry
LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE, René MERIC, Régine SURRE,

Secrétaire de séance : Eliane BOURGEOIS MOYER.

Envoyé en préfecture le 18/11/2021

Reçu en préfecture le 18/11/2021

Affiché le

ID : 011-200035855-20211116-20210206-DE



2021-206

Monsieur le Président rappelle la procédure engagée relative à la délégation des services de l'eau potable et de l'assainissement des communes de BARAIGNE, BELFLOU, CASTELNAUDARY, CUMIES, FENDEILLE, GOURVIEILLE, LABASTIDE D'ANJOU, LAURABUC, MARQUEIN, MIREVAL LAURAGAIS, MOLLEVILLE, MONTFERRAND, PEYRENS, PUGINIER, RICAUD, SAINTE CAMELLE, SAINT MARTIN LALANDE, SAINT MICHEL DE LANES, SAINT PAPOUL, VERDUN EN LAURAGAIS, VILLENEUVE LA COMPTAL et les motifs qui l'ont amené à choisir, au vu de l'avis de la commission de Délégation des Services Publics et après négociation, l'offre de l'entreprise SUEZ.

Il présente le projet de contrat.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le choix de Monsieur le Président

DECIDE en conséquence de confier l'affermage des services d'eau et d'assainissement concernés à la société SUEZ

APPROUVE le projet de contrat

APPROUVE les règlements de services annexés au contrat

AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces correspondantes.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 16 novembre 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER

